

Montant minimal du versement initial 1 500 € en Gestion Libre, en Gestion Déléguée, en Gestion Pilotée Partenaire et en Gestion Pilotée Profilée  
10 000 € en Gestion Sous Mandat

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit au contrat **Non Applicable**

## Frais annuels

### Frais de gestion du contrat

Frais des supports	
Support fonds euros	0,80 % en Gestion Libre, 1% en Gestion Déléguée, 1,25% en Gestion Sous Mandat
Support unités de compte	1 % en Gestion Libre 1,65 % en Gestion Déléguée et Gestion Sous Mandat Jusqu' à 0,20% supplémentaire sur les supports non cotés
Support Eurocroissance	
Gestion pilotée ou standardisée	1% en Gestion Pilotée Profilée et 1,25% en Gestion Pilotée Partenaire sur les fonds euros  1,20% en Gestion Pilotée Profilée et 1,65% en Gestion Pilotée Partenaire sur les supports en unités de compte

### Frais de gestion des unités de compte

Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne)	1,90 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,72 %
Fonds obligations (moyenne)	1,00 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,40 %
Fonds immobilier*** * (moyenne)	2,31 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,44 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,45 %

Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Profil Dynamique (moyenne)	1,81 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,58 %
Profil Equilibré (moyenne)	0,92 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,33 %
Profil Prudent (moyenne)	0,42 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,19 %
Profil Zenith Dynamique (moyenne)	2,10%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,91%
Profil Zenith Equilibre (moyenne)	1,98%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,83%

### Autres frais annuels

**Garantie optionnelle : Garantie plancher : 0.55% maximum par mois du capital décès complémentaire pour un adhérent de 80 ans dans la limite de 765 000 euros**

## Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4,50 % frais maximal
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0 %
Frais d'arbitrage – Proportionnels	1% du montant arbitré frais maximal limité à 750 € par arbitrage
Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 %
Frais sur les versements de rente	3% sur les arrérages de rente
Frais de rachat	0 %

\*Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\*La catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*Part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.